



RAPPORT DE STAGE (POUR CEUX QUI DOIVENT EN REDIGER UN)

Objectif (en dehors de l'évaluation) : montrer que vous avez acquis les compétences attendues lors d'un stage d'immersion. Le rapport est à déposer sur e-Campus avant le 24 août 2025.

Taille : entre 10 et 15 pages, hors annexes

Forme du rapport :

Page de garde : préciser les différentes coordonnées (de l'Ecole, dates et lieu de stage, responsables de stage en ajoutant leurs coordonnées, votre nom et votre spécialité). Le titre du stage doit être mis en valeur. Un exemple est présenté à l'annexe 1.

Police : Arial 10 ou Times New Roman 12, marges Normales

Bibliographie : elle doit être normée (voir annexe 2). Les tableaux, graphiques, figures et images sont à légender et à appeler dans le texte.

Annexes : elles se trouvent à la fin du rapport, sont à numéroté et à appeler dans le texte.

Attention, il faut penser que votre rapport doit être compréhensible sans elles.

Veillez insérer en fin de rapport le CV et la lettre de motivation que vous avez utilisés pour obtenir ce stage.

Pour les stages à l'étranger : le rapport doit être rédigé en anglais.

Suggestion d'organisation du rapport :

- **Remerciements**

- **Sommaire**

- **Introduction**

- **Développement**

1. Présentation de l'étudiant et de ses choix de stage ou de projet professionnel

2. Présentation de l'entreprise d'accueil dans son environnement **comprenant une partie DDRS**

(Développement durable et responsabilité sociétale) : développer les activités de fonctionnement, de développement ou de recherche mises en place par l'entreprise pour mener à bien sa politique de responsabilité sociétale (RSE), et surtout pour répondre aux grands enjeux de transition écologique (sobriété énergétique et réduction des émissions de gaz à effet de serre, limitation de la consommation des ressources, numérique responsable, réduction des impacts sur la biodiversité et l'environnement, ...). Le regard critique de l'étudiant est attendu.

3. Présentation des missions

- **Apports personnels**

- **Conclusion**

- **Annexes, dont CV et Lettre de Motivation**



ANNEXE I : Première page type



POLYTECH®
PARIS-SACLAY

Nom :
Prénom :
Spécialité :

Rapport de Stage de fin d'études
1ère année du Cycle Ingénieur à Polytech Paris-Saclay
Dates du stage

Tuteur école : NOM Prénom

PHOTO – LOGO – TITRE –

A personnaliser Garder / ou pas les
encadrés

Société :
Adresse :

et son logo

Responsable organisme d'accueil : Tél.
entreprise + mail :



ANNEXE II : Présentation de sources bibliographiques

Une bibliographie peut être classée :

- Par ordre alphabétique,
- Par ordre chronologique d'apparition, avec des renvois entre [] dans le texte.

Quelques règles générales :

Lorsque l'auteur est une organisation, une association, citer son nom en guise d'auteur sans l'abréger : Ex : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE)

Lorsqu'il n'y a pas d'auteur, ni d'organisation : c'est le titre de l'article qui commence la citation : Ex : L'économie du patrimoine naturel. (1993).

La présentation d'une référence bibliographique varie selon le type de document que vous avez à citer : Il existe de nombreuses variantes de présentation mais quelle que soit la forme choisie, la référence doit permettre à tout lecteur de retrouver le document sans aucune ambiguïté et difficulté.

- Pour un article (d'une revue nationale, internationale, d'un périodique, ...):

NOM Prénom de l'auteur, Titre de l'article, Titre de la revue, volume et numéro de la revue, (année de parution), pages de l'article.

Ex : [1] MARTIN N., L'économie du patrimoine naturel, Problèmes économiques, Juin, n°2328, (1993), p.2-8. Ex : [2] VINCENT J., MILANE J., DANZUNPRE J.J. et SANVAING-DANLHOTTE J.J.J., Physical Review B, 55, (2001), p 1987.

Si c'est un article que vous n'avez consulté que par voie électronique sachant qu'il existe sous format papier, il est préférable d'ajouter directement après le titre de l'article et entre crochets [version électronique].

Ex : MARTIN N., L'économie du patrimoine naturel. [Version électronique], Problèmes économiques, Juin, n°2328, (1993), p.2-8.

Si c'est une revue qui n'existe que sous forme internet ou dont la forme internet diffère de la forme papier, indiquer à la fin de la référence la date à laquelle vous avez repris l'article, suivie de l'adresse du site :

Ex : MARTIN N., L'économie du patrimoine naturel, Problèmes économiques, Juin, n°2328, (1993), p.2-8, **consulté le 11/09/2006 à l'adresse <http://www.cogsi.ecs.uk>**

- Pour un livre :

NOM Prénom de l'auteur, Titre de l'ouvrage, Maison d'édition, Ville de publication, (année de publication), pages du livre concernées.

Ex : [3] BAUMOL W., The Theory of Environmental Policy, Cambridge University Press, Cambridge, (1988), p 23-28.

Pour des documents obtenus sur Internet (Un site internet n'est pas une source bibliographique). C'est ce que l'on y trouve qui en est une. Ainsi, comme déjà dit plus haut :

- Document en ligne :



AUTEUR Prénom, Titre de l'ouvrage, Maison d'édition, Ville de publication, (année de publication), pages du livre concernées, consulté le jour, mois, année, sur source.....

Ex : BAUMOL W., The Theory of Environmental Policy, Cambridge University Press, Cambridge, (1988), p 23- 28, **consulté le 11/09/2006 à l'adresse <http://www.cogsi.ec.uk>**

- Périodiques en ligne :

AUTEUR Prénom, Titre du périodique, volume et numéro de la revue, (Date de publication de l'article), pages de l'article, consulté le jour, mois, année, sur source.....

Ex : MARTIN N., L'économie du patrimoine naturel, Problèmes économiques, Juin, n°2328, (1993), p.2-8, **consulté le 11/09/2006 à l'adresse <http://www.cogsi.ecs.uk>**